

# REVUE DE PRESSE

## Qualité environnementale du cadre bâti



N°20 - 13 avril au 17 mai 2020

## SOMMAIRE

<b>Législation - Réglementation</b>	p. 1 à 2
<b>Normes - Labels - Démarches</b>	p. 3
<b>Matériaux - Produits - Techniques</b>	p. 3
<b>Outils - Méthodologies</b>	p. 3
<b>Économie - Incitations financières</b>	p. 4
<b>Immobilier</b>	p. 4 à 5
<b>Éducation - Formation - Documentation</b>	p. 5 à 6
<b>Réalisations</b>	-
<b>Professionnels - Entreprises</b>	p. 6 à 9
<b>Filières - Prestataires</b>	p. 9 à 10
<b>Bâtiment - Énergie</b>	p. 10 à 11
<b>Santé - Hygiène - Sécurité</b>	p. 11 à 12
<b>Autres thèmes</b>	p. 12

# /// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

## Rénovation énergétique : le Gouvernement a défini les travaux éligibles au dispositif « Denormandie » - 15 avril 2020

---

Destiné à encourager l'investissement locatif dédié à la rénovation du bâti dégradé dans les centres-villes dévitalisés, le dispositif Denormandie dans l'ancien a été « élargi » et « simplifié » par la loi de finances pour 2020. Les décrets entérinant ces modifications sont parus au Journal officiel du 15 avril. Le premier modifie la liste des travaux comptabilisés dans la réduction d'impôts. Il ne s'agit plus désormais des seuls travaux de rénovation, mais de tous travaux, à l'exception de ceux portant sur des locaux ou des équipements d'agrément ayant pour objet la création, la modernisation, l'assainissement ou l'aménagement de surfaces habitables nouvelles ou de surfaces annexes, ainsi que les travaux destinés à réaliser des économies d'énergie pour l'ensemble de ces surfaces. Cette mesure s'applique à toutes les opérations lancées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le second décret supprime la notion de centre-ville pour permettre l'application du dispositif à tout le territoire des communes concernées ; au nombre de 268, elles sont soit bénéficiaires du plan Action cœur de ville (222 villes moyennes), soit signataires d'une Opération de revitalisation du territoire (ORT).

### Source :

> [www.batiactu.com/edito/denormandie-dans-ancien-decrets-simplification-sont-59331.php](http://www.batiactu.com/edito/denormandie-dans-ancien-decrets-simplification-sont-59331.php)

## Projet de documents méthode pour la Réglementation environnementale 2020 (RE2020) - 21 avril 2020

---

Suite aux travaux de concertation ayant eu lieu durant le premier semestre 2019 et aux arbitrages qui en ont découlé, deux documents de méthode ont été rédigés pour la RE2020. Ces documents sont équivalents à l'actuelle méthode Th-BCE RT2012 : le premier document contient les principes et les éléments structurants de la méthode, ainsi que l'ensemble de la méthode de calcul de la performance environnementale ; le deuxième document contient les détails méthodologiques précis pour le calcul de la performance énergétique, explicités sous formes de fiches algorithmes. Ces documents sont complétés des tableaux concernant les scénarios d'usage des bâtiments. Ils visent à donner le meilleur niveau d'information aux acteurs des choix de méthode concernant cette réglementation.

### Source :

> [www.batiment-energiecarbone.fr/projet-de-documents-methode-pour-la-reglementation-a126.html](http://www.batiment-energiecarbone.fr/projet-de-documents-methode-pour-la-reglementation-a126.html)

## Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028 / Stratégie Nationale Bas Carbone : les décrets ont été publiés - 24 avril 2020

---

Un décret, paru au Journal officiel du 23 avril, fixe la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2019-2028. Le texte prévoit notamment « la diversification du mix électrique afin de ramener la part du nucléaire à 50% en 2035, de porter la part des énergies renouvelables à 33% en 2030 et de réduire de 40% la consommation d'énergies fossiles en 2030 ». Il définit également les objectifs de développement de la mobilité propre (dont les VUL), ou encore le déploiement des infrastructures de recharge ou ravitaillement ouvertes au public pour carburant alternatif. De son côté, la Stratégie nationale bas carbone ambitionne de réduire d'ici 2050 de 81% les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'industrie par rapport à 2015, de 66% les émissions de GES dans le secteur des déchets, et de 46% dans l'agriculture. Elle prévoit également zéro émission pour les transports (hors transport aérien domestique), pour la production d'énergie et pour le BTP. Pour cela, l'État compte sur le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse, géothermie, biogaz, etc.), de l'hydrogène, du biosourcé, des puits de carbone, des process bas-carbone ou encore de l'économie circulaire.

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/eco-construction/feuille-de-route-energetique-la-snbc-et-la-ppe-officiellement-adoptees-2020-04-24-36370](http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/feuille-de-route-energetique-la-snbc-et-la-ppe-officiellement-adoptees-2020-04-24-36370)

## Réglementation environnementale des bâtiments neufs : un nouveau calendrier pour la RE2020 - 7 mai 2020

---

Crise sanitaire oblige, le Gouvernement a revu le calendrier des différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la RE2020. Les concertations se poursuivront pendant l'été pour permettre à tous les acteurs concernés d'y prendre part. La publication des textes réglementaires (décrets et arrêté) interviendra fin 2020 ou au plus tard au tout début de l'année 2021. La nouvelle réglementation entrera ainsi en vigueur à l'été 2021.

### Source :

> [www.lemoniteur.fr/article/la-re-2020-entrera-en-vigueur-a-l-ete-2021.2089671](http://www.lemoniteur.fr/article/la-re-2020-entrera-en-vigueur-a-l-ete-2021.2089671)

## Rénovation énergétique : report de l'entrée en vigueur de certaines réglementations (RGE, DPE, arrêté tertiaire « valeurs absolues », ... - 7 mai 2020

En raison de la crise sanitaire, Julien DENORMANDIE, ministre chargé de la Ville et du logement et Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, ont annoncé des reports d'entrée en vigueur de certaines réglementations :

Mesure	Calendrier initial	Calendrier révisé d'entrée en vigueur
<b>RE 2020</b>	Entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Entrée en vigueur à l'été 2021
<b>RGE</b>	Entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> septembre 2020	1 <sup>er</sup> septembre 2020 pour les dispositions relatives à la lutte contre la fraude 1 <sup>er</sup> janvier 2021 pour la nouvelle nomenclature
<b>Arrêté tertiaire « valeurs absolues »</b>	Publication printemps 2020	Publication d'un premier arrêté septembre 2020 pour de premiers secteurs Publication d'un arrêté complémentaire fin 2020
<b>DPE</b>	Opposable au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Opposable au plus tard au 1 <sup>er</sup> juillet 2021

Ces mesures ont été annoncées lors d'une conférence vidéo organisée le 7 mai dernier par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Cette conférence a également permis de faire le point sur les programmes FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique), Habiter Mieux, Ma Prime Rénov' et sur le dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie.

### A consulter :

> Conférence vidéo sur la rénovation énergétique du 7 mai 2020 :

<https://playback.lifesize.com/#/publicvideo/fb82b683-da0e-4cc3-9bed-60f759ffa78f?vcpubtoken=513afb2b-e9fe-4632-8520-133b6db6afc9>

## Les délais d'urbanismes ont repris le 24 mai - 11 mai 2020

Le ministre du Logement, Julien Denormandie, a publié, le 8 mai au Journal officiel, une nouvelle ordonnance qui confirme la date de reprise des délais d'instruction des demandes d'urbanisme, d'aménagement et de construction, au 24 mai, soit à la date qui était initialement prévue pour la fin de l'état d'urgence sanitaire.

### Source :

> [www.actu-environnement.com/ae/news/reprise-delaix-instruction-urbanisme-amenagement-construction-covid19-35446.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/reprise-delaix-instruction-urbanisme-amenagement-construction-covid19-35446.php4)

## Décret tertiaire : l'arrêté qui fixe les objectifs de réduction de consommation énergétique finale des bâtiments tertiaires à atteindre et les conditions de modulation des niveaux de consommation d'énergie est paru au Journal Officiel - 4 mai 2020

L'arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire précise :

- les conditions de détermination du niveau des objectifs de consommation d'énergie finale à atteindre pour chacune des catégories d'activités concernées,
- les modalités d'ajustement des données de consommation d'énergie finale en fonction des variations climatiques,
- les conditions de modulation des niveaux de consommation d'énergie en fonction du volume de l'activité,
- les modalités de justification de modulation des objectifs pour des raisons techniques, architecturales et patrimoniales, ainsi que pour des raisons de coût manifestement disproportionné des actions,
- le contenu du dossier technique et les modalités de réalisation des études énergétiques,
- la liste des pièces justificatives à fournir par la personne qui réalise les études énergétiques,
- la désignation de l'opérateur en charge de la mise en place de la plateforme numérique de recueil et de suivi,
- les modalités de transmission des données, d'exploitation et de restitution des données recueillies.

### Source :

> [www.batiactu.com/edito/economies-energie-arrete-tertiaire-est-enfin-paru-59454.php](http://www.batiactu.com/edito/economies-energie-arrete-tertiaire-est-enfin-paru-59454.php)

### A télécharger :

> Arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire : [www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000041842389](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041842389)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

**L'Observatoire BBC publie le tableau de bord des labels Effinergie au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 - 24 avril 2020**

Côté construction, près de 60 opérations du secteur résidentiel se sont engagées dans un label Effinergie (version 2017), soit une croissance de +10% par rapport à 2018. Au total, 6 100 logements sont concernés par un label Effinergie (version 2017), dont 43% visent le Bepos Effinergie. Côté rénovation, la barre symbolique des 200 000 logements engagés dans une rénovation basse consommation a été franchie. 28 000 logements se sont engagés dans une rénovation basse consommation en 2019, soit une augmentation de +42% du nombre de logements par rapport à la période 2011/2016. Cependant, porté par la rénovation du parc immobilier des bailleurs sociaux et dans un contexte législatif contraignant à court terme, le nombre de demandes dans le secteur résidentiel est en recul (-20%) par rapport à 2018 et 2017. Enfin, la rénovation basse consommation du secteur tertiaire en baisse constante depuis 2015 présente des difficultés à mobiliser les maîtres d'ouvrages.

**Source :**

> [www.effinergie.org/web/actualite/2680-tableau-de-bord-des-labels-effinergie-au-1er-trimestre-2020-2680](http://www.effinergie.org/web/actualite/2680-tableau-de-bord-des-labels-effinergie-au-1er-trimestre-2020-2680)

/// SOMMAIRE ///

## /// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

**Un guide pour faciliter le recours aux matériaux biosourcés dans la commande publique - 18 mai 2020**

Réalisé par le bureau d'études Nomadéis pour le Ministère de la Transition écologique et solidaire, ce guide propose aux acheteurs publics et privés passant des marchés de construction, rénovation ou d'exploitation et de maintenance, des conseils sur le recours aux matériaux biosourcés dans la commande publique. Ces conseils prennent en compte les différents types de procédures prévus par le code de la commande publique et permettent d'identifier des solutions aux freins rencontrés par les acheteurs dans le cadre de la passation de leurs marchés.

**Source :**

> [http://veille.infometiers.org/dossier\\_filiere/batiment/actualite/recours-aux-materiaux-biosources-dans-la-commande-publique-guide.html](http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/recours-aux-materiaux-biosources-dans-la-commande-publique-guide.html)

**A télécharger :**

> « **Les matériaux biosourcés dans la commande publique : construction, réhabilitation et entretien-maintenance** » : [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-materiaux-biosources-dans-la-commande-publique-a5249.html](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-materiaux-biosources-dans-la-commande-publique-a5249.html)

/// SOMMAIRE ///

## /// OUTILS - METHODOLOGIES ///

**Le réseau national des professionnels de l'assistance à maîtrise d'usage (AMU France) a publié, début avril, son livre blanc - 16 avril 2020**

Ce livre blanc, qui s'adresse « *aux donneurs d'ordre publics et privés dans le champ de la fabrique de la ville et du cadre bâti* », présente les principes d'action et les postures des assistants à maîtrise d'usage et « *montre que ces approches, qui donnent à l'usager une place centrale, peuvent renouveler positivement les pratiques actuelles des acteurs de la fabrication de la ville* ». A travers une vingtaine d'expériences concrètes, ce livre blanc expose la diversité des champs d'intervention de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des outils et méthodologies employés, ainsi que des impacts identifiés.

**Source :**

> [www.batiactu.com/edito/assistance-a-maitrise-usage-a-son-livre-blanc-59329.php](http://www.batiactu.com/edito/assistance-a-maitrise-usage-a-son-livre-blanc-59329.php)

/// SOMMAIRE ///

# /// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

## Cour des comptes européenne : les aides à la rénovation ne ciblent pas les travaux les plus rentables - 29 avril 2020

« La rentabilité n'est pas un facteur déterminant lors de l'affectation de fonds publics à des mesures en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels ». C'est, en résumé, le constat réalisé par la Cour des comptes européenne après avoir étudié les programmes financés par l'Union Européenne dans cinq États membres (Bulgarie, Tchéquie, Irlande, Italie et Lituanie). Or selon les auditeurs, il faudrait que chaque euro soit investi dans des travaux réellement efficaces avec des économies d'énergie à la clef. Dans leur rapport, les auditeurs épinglent surtout les autorités nationales des États membres, qui, selon eux, ne sélectionnent pas les projets les plus rentables. La Cour des comptes recommande donc aux États de mettre au point des programmes d'aides qui prévoient la planification et le ciblage des investissements, des procédures de sélection des projets au lieu du principe du « premier arrivé, premier servi » et le suivi de la progression vers les objectifs d'efficacité énergétique de l'Europe.

### Source :

> [www.actu-environnement.com/ae/news/cour-comptes-europe-aide-renovation-batiment-rentabilite-35401.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/cour-comptes-europe-aide-renovation-batiment-rentabilite-35401.php4)

## Certificats d'économie d'énergie : un nouveau coup de pouce pour accompagner le changement des chaudières fioul dans le secteur tertiaire et développer les énergies renouvelables - 19 mai 2020

Le ministère de la Transition écologique a publié, le 19 mai dernier, au Journal officiel l'arrêté instaurant une offre « coup de pouce » pour accompagner le changement des chaudières fioul dans le secteur tertiaire et développer les énergies renouvelables. Pour inciter les acteurs du secteur tertiaire à sortir des modes de chauffage fossiles « peu performants », le ministère propose de bonifier plusieurs actions d'économies d'énergie engagées d'ici à fin 2021, avec des travaux réalisés avant fin 2022, pour lesquelles le demandeur est signataire de la charte d'engagement « Coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires ». Les opérations d'économies d'énergie bonifiées correspondent à l'installation d'une chaudière collective à haute performance énergétique, d'une pompe à chaleur, d'une chaudière biomasse ou d'un raccordement à un réseau de chaleur dans les bâtiments tertiaires qui viennent en remplacement d'équipements fonctionnant au charbon, au fioul et au gaz autre qu'à condensation. Ce nouveau coup de pouce est effectif depuis le mercredi 20 mai.

### Source :

> [www.actu-environnement.com/ae/news/coup-pouce-CEE-tertiaire-energie-35503.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/coup-pouce-CEE-tertiaire-energie-35503.php4)

/// SOMMAIRE ///

# /// IMMOBILIER ///

## Que sera le marché de l'immobilier après le confinement ? - 14 avril 2020

Baisse de la demande, resserrement des crédits, tassement des prix, ..., pour Meilleursagents.com, deux scénarios sont envisageables. Un premier, dur, traversé par une crise profonde, dans lequel « le nombre de transactions en 2020 est de 40% en deçà des volumes anticipés avant le confinement et la reprise n'est pas à l'ordre du jour avant fin 2021 ». Le second, que privilégie Meilleursagents.com, est celui d'une reprise « en U » après le 11 mai : « l'activité reprend son rythme normal, avec toutefois une baisse des volumes de 25% sur 2020, soit un total de 700 000 à 800 000 transactions sur l'année ». Un scénario que nuance le notaire parisien Thierry Delesalle. En ligne avec l'expert de Meilleurstaux.com sur la gravité incontestable de la crise économique et sur le resserrement certain des crédits, il croit en revanche à la valeur-refuge de l'immobilier et à l'arrivée de nouveaux acquéreurs, qui pourrait doper le marché. Christine Fumagalli, présidente du réseau d'agences immobilières Orpi, estime pour sa part que de nouveaux critères pourraient apparaître dans l'acquisition d'un logement, tels que la proximité à la nature ou l'accès au numérique. Les villes moyennes, situées à moins d'une heure des cœurs d'activités, comme Orléans ou Evreux, qui peuvent correspondre à un besoin de prendre l'air et de retrouver la nature sont à ce titre « à surveiller avec attention ». Selon la spécialiste, les zones rurales pourraient aussi tirer leur épingle du jeu, tout comme les maisons individuelles. Ces dernières ont explosé dans les consultations des moteurs de recherche. Depuis la fin du mois de mars, Seloger.com a enregistré une augmentation de 20% de consultations sur ce type de biens.

### Source :

> [www.lemoniteur.fr/article/que-sera-le-marche-de-l-immobilier-apres-le-confinement.2087521](http://www.lemoniteur.fr/article/que-sera-le-marche-de-l-immobilier-apres-le-confinement.2087521)

## COVID-19 : les Français aspirent à des logements plus proches de la nature - 20 avril 2020

---

C'est ce que révèle une récente enquête menée par le Groupe Capelli, promoteur immobilier, en partenariat avec l'institut Poll&Roll. 63% des Français qui avaient un projet immobilier avant la crise le maintiennent, en revanche 57% des Français ont fait évoluer leur projet immobilier suite à la crise sanitaire. Ce changement est essentiellement motivé par la quête d'espace, avec 1 Français sur 3 qui exprime le désir d'avoir un logement plus grand et 1 personne sur 4 qui souhaite à présent disposer d'un espace extérieur (balcon, terrasse ou jardin). Pour 36% des sondés, la possibilité de disposer d'espace extérieur est devenu l'un des critères les plus importants dans le projet d'achat. Dorénavant, 1 Français sur 3 souhaite que son bien immobilier soit situé au calme et proche de la nature. 17% des Français estiment enfin que la proximité du logement avec le lieu de travail est moins importante pour l'acquisition d'un bien.

### Source :

> <https://batijournal.com/covid-19-les-francais-aspirent-a-des-logements-plus-proches-de-la-nature/104147>

## Le nombre de crédit accordés par les banques françaises a baissé de 13,9% en mars par rapport à la même période un an plus tôt - 23 avril 2020

---

Selon l'Observatoire Crédit Logement / CSA, cette importante baisse ne s'est pour l'heure pas accompagnée d'une nette évolution des taux d'intérêt accordés en moyenne. Le taux moyen s'est établi à 1,14%, en légère hausse par rapport à février (1,13%). Ce chiffre mesure néanmoins mal la réaction éventuelle des banques à la crise. Les chiffres du mois d'avril donneront une meilleure idée des conséquences de celle-ci sur le marché du crédit immobilier.

### Source :

> [www.batiactu.com/edito/baisse-credits-accordes-mars-hausse-taux-a-prevoir-59412.php](http://www.batiactu.com/edito/baisse-credits-accordes-mars-hausse-taux-a-prevoir-59412.php)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

### 67% des TPE et PME du secteur de la construction se disent mal préparées à l'innovation - 17 avril 2020

---

Selon une étude menée en février par Le Moniteur, en lien avec le CCCA-BTP, sur « L'apprentissage et les métiers de demain », les professionnels citent, parmi les innovations les plus importantes : les nouveaux matériaux (biosourcés, par exemple), le BIM, les objets connectés, la construction hors site, les outils de réalité virtuelle et augmentée, l'impression 3D et les robots. Pour s'y préparer, les entreprises et notamment les TPE misent sur la formation et particulièrement sur l'apprentissage, sur la sensibilisation des salariés. Interrogés sur les métiers d'après-demain, les décideurs « se les figurent en lien avec l'efficacité énergétique, l'enveloppe du bâtiment, l'intelligence artificielle et le BIM ».

### Source :

> [http://veille.infometiers.org/dossier\\_filiere/batiment/actualite/batiment-apprentissage-et-metiers-de-demain-etude.html](http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/batiment-apprentissage-et-metiers-de-demain-etude.html)

### Rénovation énergétique des bâtiments existants : le programme FEEBAT lance DynaMOE, un nouveau parcours de formation pour les architectes et professionnels de la maîtrise d'œuvre - 21 avril 2020

---

Associant temps de formation en présentiel et temps de formation à distance, DynaMOE s'articule autour de deux possibilités de parcours :

- DynaMOE 1 dédié à la maison individuelle existante,
- DynaMOE 2 dédié aux bâtiments tertiaires et logements collectifs (obligation d'avoir suivi le module DynaMOE 1).

Ces deux parcours sont complémentaires et peuvent être espacés dans le temps. À l'issue de la formation, les architectes et maîtres d'œuvre seront qualifiés « Auditeur énergétique » au sens du décret n° 20186-416 et pourront proposer une offre de services éligible au CITE (Crédit d'impôt transition énergétique) et à la prime MaPrimeRénov'.

### Source :

> <https://qualiteconstruction.com/actu-feebeat-formation-dynamoe-maitrise-oeuvre/>

Au programme actuellement sur la plateforme [www.mooc-batiment-durable.fr](http://www.mooc-batiment-durable.fr) :

- le MOOC « Bâtiment existant et humidité » proposé par Pouget Consultants, le Cerema et le CSTB,
- le MOOC « Une méthode pour réussir opérations et chantiers de rénovation » proposé par Fab21 et AI Environnement,
- le MOOC « Construire durable en zone tropicale humide » proposé par l'ADEME et Solener,
- le MOOC « Construire : défis techniques, juridiques et commerciaux » proposé par par InnoVales et Maison de l'Emploi Développement,
- le BIOMOOC « Découvrir le bâtiment biosourcé » proposé par Karibati et Ville & Aménagement Durable,
- le MOOC « Précarité énergétique - Comprendre et agir » proposé par l'ASDER.

Source :

> [www.mooc-batiment-durable.fr](http://www.mooc-batiment-durable.fr)

---

### « Construire les compétences de demain dans le BTP » : le Céreq publie une synthèse des résultats de l'étude menée en 2019 pour Constructys sur l'offre de formation dans le BTP - 13 mai 2020

---

Du CAP aux écoles d'ingénieurs, le BTP propose différents parcours de formations aux jeunes souhaitant s'orienter vers ses métiers. S'il attire de nombreux apprentis, le secteur ne parvient cependant pas suffisamment à les garder tout au long de leur apprentissage, ni à les stabiliser dans ses emplois. L'évolution des métiers liée aux transitions écologique et numérique sera-t-elle l'occasion de renouveler l'attractivité de la filière auprès des jeunes ? Cette étude du Céreq auprès des professionnels du secteur apporte de premiers éléments de réponse.

Source :

> [http://veille.infometiers.org/dossier\\_filiere/batiment/actualite/btp-les-competences-de-demain-etude.html](http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/btp-les-competences-de-demain-etude.html)

A télécharger :

> « Construire les compétences de demain dans le BTP » : [www.cereq.fr/construire-les-competences-de-demain-dans-le-btp](http://www.cereq.fr/construire-les-competences-de-demain-dans-le-btp)

**/// SOMMAIRE ///**

## **/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///**

---

### Les artisans et le développement durable : 59% des artisans interrogés par BatiObs ne se sentent pas concernés par le sujet - 17 avril 2020

---

Selon une récente enquête menée par BatiObs, plus de la moitié des 804 artisans interrogés déclarent ne pas être concernés par le développement durable. Les artisans qui, pour leur part, se déclarent très impliqués par le développement durable le sont pour trois raisons : 43% veulent protéger la planète, 15% souhaitent réaliser des économies d'énergie et 11% veulent utiliser des produits optimisés et durables. Les artisans associent principalement le développement durable au recyclage (57%) à la gestion des déchets (45%), aux économies d'énergie (32%) et la lutte contre la pollution (17%). Enfin, les artisans interrogés ont tous exprimés le besoin d'une « *meilleure information sur les produits éco-responsables et sur les labels fiables* » ainsi que « *davantage de formations de la part des fabricants de matériaux* ».

Source :

> [www.batiweb.com/actualites/eco-construction/les-artisans-du-btp-sont-ils-ecolos-2020-04-17-36103](http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/les-artisans-du-btp-sont-ils-ecolos-2020-04-17-36103)

---

### Crise sanitaire : l'OPPBTP a mis en ligne une plateforme d'entraide pour les entreprises - 22 avril 2020

---

En pleine crise du Coronavirus, l'OPPBTP propose aux professionnels du secteur un outil d'échanges et de partage d'expériences sur les sujets utiles pour assurer la sécurité des personnes en activité. Conseils illustrés, exemples de plans de continuité d'activité et d'aides de mises à jour du document unique ou encore de modes opératoires... Cette plateforme, accessible à l'adresse <https://entraide-covid19.preventionbtp.fr> a pour ambition de permettre à la profession (chefs d'entreprises, artisans, préventeurs, maîtres d'ouvrage, partenaires, ...) de partager idées, bonnes pratiques et expériences terrain dans le cadre de la crise sanitaire.

Source :

> [www.lemoniteur.fr/article/coronavirus-l-oppbtp-lance-une-plateforme-d-entraide-pour-les-entreprises.2087391](http://www.lemoniteur.fr/article/coronavirus-l-oppbtp-lance-une-plateforme-d-entraide-pour-les-entreprises.2087391)

## **Le BTP, 2<sup>ème</sup> secteur le plus touché par la crise du covid-19 après l'hôtellerie-restauration - 22 avril 2020**

---

D'après la note de conjoncture de l'Union des entreprises de proximité, le BTP est le deuxième secteur le plus touché par la crise du covid-19 après l'hôtellerie-restauration : 80% des sondés déclarent une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 70% pour la deuxième partie du mois de mars. Ces données sont corroborées par celles de la CAPEB qui indiquent que 80% des entreprises ont arrêté leurs chantiers « jusqu'à nouvel ordre », 17% se limitent aux travaux d'urgence où aux opérations qui ne présentent pas de risque sanitaire, et 3% maintiennent une activité quasi-normale. Principales raisons de cet arrêt des chantiers : le refus des clients particuliers de poursuivre les travaux (71%), le refus d'exposer ses salariés (46%), le refus des clients professionnels publics ou privés de poursuivre les travaux (45%), l'impossibilité d'intervenir car les locaux sont fermés (39%) et la fermeture des fournisseurs habituels (39%). Dans cette situation, les deux tiers des entreprises ont recours au chômage partiel (demandes en cours ou acceptées), et 15% l'envisagent. Sur la part des sociétés qui ont maintenu une activité, sans surprise, 84% déclarent rencontrer des difficultés d'approvisionnement.

### **Source :**

> [www.batiactu.com/edito/artisanat-premiers-chiffres-donnent-idee-ampleur-crise-59376.php](http://www.batiactu.com/edito/artisanat-premiers-chiffres-donnent-idee-ampleur-crise-59376.php)

## **Chute d'activité de 12% pour l'artisanat du bâtiment au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 - 27 avril 2020**

---

Dans le détail, la baisse d'activité est de 14% dans le neuf et de 12% dans l'entretien-rénovation. Sans surprise, les régions les plus touchées par le COVID-19, sont celles qui accusent la plus forte baisse d'activité (Est de la France et Ile-de-France). Selon les résultats de l'enquête trimestrielle de la CAPEB, cette situation met à rude épreuve les entreprises artisanales. La trésorerie est en nette détérioration pour 34% d'entre elles, contre 14% au premier trimestre 2019 (soit 20 points d'écart). Seulement 5% des entreprises parlent d'une amélioration. Le solde d'opinions des chefs d'entreprises concernant leur trésorerie s'établit à -29 points (contre -11,5 points pour la moyenne de long terme) et marque leur grande inquiétude sur les semaines et les mois à venir.

### **Source :**

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/chute-brutale-de-l-activite-des-artistes-a-fin-mars-2020-04-27-36373](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/chute-brutale-de-l-activite-des-artistes-a-fin-mars-2020-04-27-36373)

## **6<sup>ème</sup> Baromètre Arti Santé : des artisans de plus en plus stressés et surmenés - 27 avril 2020**

---

D'après la 6<sup>ème</sup> édition du baromètre Arti santé BTP mené par la Capeb, la CNATP et le pôle d'innovation Iris-ST, 58% des artisans se déclarent stressés. 26% estiment à 7 leur niveau de stress sur une échelle de 1 à 10 (+3 points en un an). En cause : le poids des tâches administratives (représentant 25% du temps de travail des interrogés), la pression des délais, la nécessité d'être de plus en plus réactifs et la charge de travail. 84% des chefs d'entreprise artisanale du BTP déclarent travailler dans l'urgence. Ils sont 83% à trouver leur activité exigeante physiquement (+5 points par rapport à 2018) et 91% exigeante mentalement (+3 points en un an). Cet état de stress a un impact sur la qualité de leur sommeil et les expose à des risques accrus de burn-out. Ils sont d'ailleurs 6% à avoir été affecté par ce syndrome en 2019, contre 5% en 2018.

### **Source :**

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/6eme-barometre-arti-sante-des-artistes-de-plus-en-plus-stresses-et-surmenes-2020-05-04-36390?](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/6eme-barometre-arti-sante-des-artistes-de-plus-en-plus-stresses-et-surmenes-2020-05-04-36390?)

## **L'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) et le Comité stratégique de filière (CSF) industries pour la construction proposent un plan de relance tourné vers l'investissement durable et responsable - 29 avril 2020**

---

L'AIMCC et le Comité stratégique de filière (CSF) industries pour la construction sont, tous deux, intimement persuadés que la relance de l'activité se fera par la convergence de l'environnement et de l'économie. Le plan de relance qu'ils proposent pour la filière conjugue trois priorités : soutenir les plus fragiles, redonner rapidement de l'activité aux entreprises françaises et accélérer la transformation environnementale. Les industriels ont ainsi identifié sept grandes initiatives : une relance de la construction durable et résiliente par la mobilisation de l'épargne privée ; la massification de la rénovation énergétique performante des maisons individuelles et quartiers pavillonnaires ; la promotion du « Made in France » ; la prise en compte prioritaire des ménages démunis pour une rénovation BBC aidée et financée à 100% ; la prise en compte prioritaire des ménages démunis pour une rénovation BBC aidée et financée à 100% ; le chèque « rénovation travaux » à destination de tous les ménages ; l'industrialisation des solutions de rénovation performante pour les Universités et les pools de bâtiments publics ; et le respect dans les relations commerciales, un gage de confiance réciproque essentiel pour une reprise accélérée.

### **Source :**

> [www.lemoniteur.fr/article/les-industriels-de-la-construction-presentent-leur-plan-de-relance.2088691](http://www.lemoniteur.fr/article/les-industriels-de-la-construction-presentent-leur-plan-de-relance.2088691)



## L'Ordre des architectes met à disposition de tous un guide juridique et financier pour la reprise des chantiers, ainsi qu'un kit de formation gratuit - 29 avril 2020

---

L'Ordre des architectes a mis en ligne sur son site un guide juridique et financier pour la reprise des chantiers en fin de période de confinement et après, co-produit avec les services de plusieurs Conseils régionaux de l'ordre des architectes ainsi que de la Mutuelle des Architectes Français. Ce guide, qui s'adresse d'abord aux architectes et aux équipes de maîtrise d'œuvre, « sera également utile aux maîtres d'ouvrage, aux coordonnateurs SPS et aux entreprises ». Les préconisations portent sur les conditions de gestion des chantiers comprenant notamment des reprises d'activité pendant la période de confinement. Ces préconisations visent, en premier lieu, à garantir la mise en œuvre de procédures préservant la sécurité des personnes face aux nouveaux risques provoqués par le Covid-19, en appliquant les règles de sécurité liées à la poursuite ou à la reprise des activités préconisées dans le guide de l'OPPBTP. Elles ont également pour but de « préparer les conditions d'une reprise d'activité, même partielle, la plus efficace possible, dès lors que les conditions seront réunies par l'ensemble des parties (modalités contractuelles, prise en charge partagée des coûts induits par la crise sanitaire) ». L'Ordre des architectes a également mis en ligne un kit de formation gratuit à la reprise des chantiers. Composé de quatre diaporamas et de six vidéos, ce kit fournit la liste des différents points à vérifier avant la reprise.

### Source :

> [www.batiactu.com/edito/reprise-chantiers-un-guide-architectes-59436.php](http://www.batiactu.com/edito/reprise-chantiers-un-guide-architectes-59436.php)

## Recul de 22,9% des défaillances d'entreprises au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 par rapport à la même période un an plus tôt - 5 mai 2020

---

Selon les résultats de l'étude trimestrielle Altares sur les défaillances et sauvegardes d'entreprises en France, les défaillances d'entreprises, tous secteurs confondus, ont reculé de 22,9% au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019. Le secteur de la construction enregistre, pour sa part, une baisse de 24,1%.

### Source :

> [http://veille.infometiers.org/dossier\\_thematique/donnees-economiques-et-conjoncture/actualite/recul-de-229-des-defaillances-dentreprises-au-1er-trimestre-2020-etude-altares.html](http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/donnees-economiques-et-conjoncture/actualite/recul-de-229-des-defaillances-dentreprises-au-1er-trimestre-2020-etude-altares.html)

## Transition digitale : le secteur de la construction en retard - 6 mai 2020

---

Les résultats d'une étude menée par Finalcad entre février et mars 2020 auprès de 400 dirigeants de grandes entreprises du BTP situées en France, en Espagne, à Singapour et au Japon, révèlent le retard du secteur de la construction dans la transition digitale, que ce soit dans l'investissement dans les technologies ou le recours à la maquette numérique (BIM), comparé à d'autres secteurs qui ont pris le tournant plus rapidement, comme l'industrie, le commerce ou la finance. Ce retard induit non seulement moins de productivité et de rentabilité pour les entreprises, mais également des problèmes de communication, de gestion et de traçabilité des données. Finalcad souligne enfin que cette digitalisation devient d'autant plus indispensable dans le contexte de la crise mondiale actuelle liée au Covid-19, avec le développement du travail à distance. D'après l'éditeur de logiciels, elle sera certainement la condition d'une reprise rapide de l'activité. Les entreprises à la traîne, déjà habituellement moins productives, risquent donc d'être pénalisées.

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/le-manque-de-digitalisation-penalise-les-entreprises-du-btp-2020-05-06-36398](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/le-manque-de-digitalisation-penalise-les-entreprises-du-btp-2020-05-06-36398)

## L'Unsa (syndicat d'architecture) émet 36 propositions pour un plan de reprise dans le secteur de la construction - 6 mai 2020

---

Les propositions de l'Unsa sont organisées autour de trois axes : créer un plan de relance ambitieux pour toute la filière, soutenir les entreprises d'architecture, et offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens en s'appuyant sur la création architecturale et l'innovation. Parmi les mesures proposées : la mise en place d'un organisme régional pour la programmation et la coordination de l'aménagement régional du territoire et des équipements ; l'accélération de la mise en place du permis de construire numérique et des télé-procédures dans les collectivités ; la réaffirmation du rôle de l'architecte comme garant de l'intérêt général face aux intérêts particuliers ; l'application d'un taux de TVA à 5,5% pour le neuf et la réhabilitation sur 24 mois ; la création d'un Institut Professionnel où se cultive le croisement entre les diverses disciplines de la Maîtrise d'œuvre et du monde du bâtiment ; la mise en place progressive de la RE 2020 afin de ne pas encore plus surcharger les entreprises et les Maîtres d'Ouvrages qui n'auront pas encore absorbé l'impact de la crise sanitaire ; ou, bien encore, la nécessité de reformater les critères de sélection lors des appels d'offres pour éviter les distorsions de concurrence liées aux variations de chiffre d'affaires des agences durant cette période de crise sanitaire

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/architecture/l-unsfa-emet-36-propositions-pour-remettre-la-filiere-d-aplomb-2020-05-06-36389](http://www.batiweb.com/actualites/architecture/l-unsfa-emet-36-propositions-pour-remettre-la-filiere-d-aplomb-2020-05-06-36389)

## Le nombre de créations d'entreprises dans le secteur de la construction a chuté de 38,3% au mois d'avril - 15 mai 2020

Au mois d'avril, 2 974 entreprises ont été créées dans le secteur de la construction, soit 38,3% de moins qu'au mois de mars (4 819 créations). Les tendances de long terme sont un peu plus encourageantes, puisque le BTP n'a reculé que de 17,8% sur les trois derniers mois en comparaison à la même période en 2019 et il a même progressé de 9,6% au cours des 12 derniers mois par rapport à un an auparavant.

Source :

> [www.batiactu.com/edito/creations-entreprises-dans-construction-se-sont-effondrees-59554.php](http://www.batiactu.com/edito/creations-entreprises-dans-construction-se-sont-effondrees-59554.php)

## Reprise des chantiers : près de 56% des opérations étaient relancées au 16 mai - 18 mai 2020

Selon la 7<sup>ème</sup> et dernière édition de la météo des chantiers BTP consultants, la réouverture des chantiers s'est nettement accélérée à la fin du confinement. Ainsi, près de 56% des opérations étaient relancées au 16 mai. C'est 19 points de plus que la semaine précédente. Cela signifie qu'encore 44% de chantiers restent fermés, dont 14% ne font toujours pas l'objet d'une volonté de reprise immédiate. Il subsiste un écart de 10 points entre marchés publics et privés. 48% d'opérations sous maîtrise d'ouvrage publique ont désormais repris. Encore minoritaire, mais en progression de 21 points par rapport au 10 mai. La hausse est à peu près du même ordre (+19 points) du côté de la maîtrise d'ouvrage privée (à 58%). Sur l'ensemble du territoire, le nombre de chantiers ouverts est en moyenne de 60%. La région Auvergne-Rhône-Alpes (66%), le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté (64%) et le nord du pays (64%) font monter la moyenne. A l'inverse, l'Île-de-France reste encore largement à la traîne, avec un taux d'ouverture de 44%.

Source :

> [www.batiactu.com/edito/reprise-chantiers-se-deconfine-aussi-59568.php](http://www.batiactu.com/edito/reprise-chantiers-se-deconfine-aussi-59568.php)

/// SOMMAIRE ///

# /// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

## Le recyclage des déchets de plâtre a augmenté de 15 % en 2019 - 17 avril 2020

En 2019, 107 000 tonnes de déchets de plâtre ont été recyclées, soit une augmentation de 15% par rapport à 2018. Le syndicat national des Industries du Plâtre souligne que la filière est d'autant plus engagée dans cette dynamique depuis la signature, en 2008, de la Charte de gestion des déchets du plâtre. Depuis, de nombreux investissements pour les équipements de traitement des déchets de plâtre ont été réalisés et le maillage territorial a été renforcé par un réseau de collecteurs. Les industriels s'impliquent également dans la formation des professionnels et la communication, en diffusant les bonnes pratiques en termes de recyclage

Source :

> [www.batiweb.com/actualites/eco-construction/le-recyclage-des-dechets-de-platre-a-augmente-de-15-en-2019-2020-04-17-36316](http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/le-recyclage-des-dechets-de-platre-a-augmente-de-15-en-2019-2020-04-17-36316)

## La demande en énergie devrait connaître une baisse historique de 6% par rapport à 2019, mais avec une hausse de 1% des renouvelables dans le monde - 5 mai 2020

L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) prévoit une baisse spectaculaire de la demande en pétrole (9%) et en charbon (8%). La consommation de gaz se maintient davantage, mais chuterait tout de même de 5%. En conséquence, les émissions de CO<sub>2</sub> devraient diminuer de 8% sur l'année 2020, la plus forte baisse de l'histoire. Les émissions retrouveraient ainsi leur niveau de 2010. Quant au nucléaire, l'AIE anticipe une baisse d'un peu plus de 2% pour l'énergie atomique en 2020. En revanche, les énergies renouvelables devraient maintenir leur croissance. De 1,5% sur le premier trimestre 2020, elle devrait rester un peu en dessous des 1% sur l'ensemble de l'année. La part du renouvelable dans l'approvisionnement électrique mondial devrait ainsi atteindre 30% en 2020, contre 26% en 2019.

Source :

> <https://lenergeek.com/2020/05/05/2020-baisse-demande-energie-renouvelables-hausse/>

## En 2019, la part des énergies renouvelables en France reste en dessous de la trajectoire pour l'atteinte en 2020 des objectifs fixés par l'Union Européenne - 6 mai 2020

---

En 2019, la part des énergies renouvelables (EnR) en France reste en dessous de la trajectoire pour l'atteinte en 2020 des objectifs fixés par la directive européenne 2009/28/CE (objectif global de part des EnR d'au moins 32% pour l'ensemble de l'Union Européenne en 2030). L'objectif de la France est ainsi fixé à 23% pour l'année 2020. Selon des estimations provisoires, la part des EnR s'élèverait en réalité à 17,2%.

### Source :

> [http://veille.infometiers.org/dossier\\_thematique/developpement-durable/actualite/energies-renouvelables-en-france-en-2019-suivi-de-la-directive-200928ce.html](http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/developpement-durable/actualite/energies-renouvelables-en-france-en-2019-suivi-de-la-directive-200928ce.html)

## Les entreprises de recyclage fortement impactées par le confinement - 12 mai 2020

---

Selon une récente enquête de la Fédération professionnelle des entreprises de recyclage (Federec), le chiffre d'affaires des entreprises de recyclage affiche une baisse de 39% en mars et de 64% en avril. Dans le détail, la filière papier-carton a enregistré une baisse moyenne des collectes d'environ 20%. Du côté des plastiques, la baisse s'élève à 24% ; tandis que les *DIB* (Déchets Industriels Banals) et *CSR* (Combustible Solide de Récupération) ont enregistré une baisse de 37%. Plus fortement impactée, la filière bois dégringole de 48%, tandis que les collectes des déchets métalliques et du BTP s'effondrent respectivement de 75% et 82%.

### Source :

> [www.environnement-magazine.fr/recyclage/article/2020/05/12/129006/les-entreprises-recyclage-fortement-impactees-par-confinement](http://www.environnement-magazine.fr/recyclage/article/2020/05/12/129006/les-entreprises-recyclage-fortement-impactees-par-confinement)

**/// SOMMAIRE ///**

# /// BÂTIMENT - ENERGIE ///

## EnvirobotBDM publie le guide « Construire frugal en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 15 exemples inspirants » - 15 avril 2020

---

Résultat d'un groupe de travail mené en 2019 par EnvirobotBDM, cette publication réalisée conjointement avec la critique d'architecture Dominique Gauzin-Müller présente 14 exemples inspirants de construction frugale en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 1 à Nîmes en Occitanie : 5 équipements publics, 6 bâtiments tertiaires et 4 projets d'habitat. En plus d'une description détaillée du projet, chaque retour d'expérience frugale comprend de nombreux témoignages d'acteurs de ces projets : maîtres d'ouvrage, élus, architectes, usagers, etc.

### Source :

> [www.enviroboite.net/construire-frugal-en-provence-alpes-cote-d-azur-15-exemples-inspirants](http://www.enviroboite.net/construire-frugal-en-provence-alpes-cote-d-azur-15-exemples-inspirants)

## L'ADEME publie un guide sur la rénovation énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires - Mai 2020

---

Basé sur les retours d'expérience de douze opérations de réhabilitation de bâtiment du secteur tertiaire menées en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2017 et 2019, ce guide valorise et analyse les bonnes pratiques en présentant les solutions mises en œuvre par les maîtres d'ouvrage et leurs maîtres d'œuvre, sans mettre de côté les difficultés rencontrées.

### Source :

> [www.ademe.fr/renovation-energetique-environnementale-batiments-tertiaires](http://www.ademe.fr/renovation-energetique-environnementale-batiments-tertiaires)

## Rénovation énergétique : l'Initiative Rénovons ! présente son scénario actualisé - 7 mai 2020

---

L'Initiative Rénovons, portée par la Fondation Abbé Pierre, la Fondation Schneider Electric et Schneider Electric, le Secours Catholique, Soliha, le Réseau Action Climat et le groupe Effy, le CLER – Réseau pour la transition énergétique, a présenté début mai les améliorations qui doivent être apportées à l'écosystème de la rénovation énergétique en France. Ce nouveau scénario précise les coûts et les bénéfices de la rénovation des 7 millions passoires énergétiques (logements de classe énergétiques F et G). Une économie redynamisée, une population en meilleure santé, un confort des logements largement amélioré et une pollution diminuée sont quelques exemples des effets vertueux de la mise en œuvre de ce plan ambitieux.

### Source :

> [www.construction21.org/france/articles/fr/en-dix-ans-renovons-7-millions-de-passoires-energetiques.html](http://www.construction21.org/france/articles/fr/en-dix-ans-renovons-7-millions-de-passoires-energetiques.html)

## Le bureau d'études H3C publie la synthèse du programme OBEC « Objectif bâtiment énergie carbone » - 14 mai 2020

---

Quels enseignements tirer de l'expérimentation E+C-, censée préfigurer la réglementation environnementale 2020 ? Lancée en 2017, cette initiative a accompagné l'expérimentation et avait pour but d'analyser la « faisabilité » d'une réglementation tenant compte de l'analyse du cycle de vie d'une construction. Cette synthèse, qui se base sur 130 projets accompagnés en conception et 224 calculs E+C- réalisés depuis trois ans (48% en résidentiel et 52% en tertiaire), met en avant plusieurs enseignements parmi lesquels : la nécessité pour les filières courtes et biosourcées de structurer leurs données environnementales pour pouvoir être valorisées dans le calcul ; la nécessité pour les professionnels d'un apprentissage à la manipulation de la base INIES ; l'importance d'une connaissance générale du bâtiment pour la pratique de l'ACV ; la nécessité d'interpréter les résultats au regard du taux d'utilisation des données environnementales par défaut et du taux de complétude permis par le niveau de définition du projet et l'évolution de la base de données ; ...

### Source :

> [https://conseils.xpair.com/analyse\\_reglementation/bilan-programme-obec-batiment-energie-carbone.htm](https://conseils.xpair.com/analyse_reglementation/bilan-programme-obec-batiment-energie-carbone.htm)

/// SOMMAIRE ///

# /// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

## Qualité de l'air intérieur : une étude alerte sur les concentrations de polluants après rénovation - 15 avril 2020

---

Selon une récente étude sur la concentration de radon, de polluants chimiques et biologiques à l'intérieur de logements à faible consommation énergétique en Suisse romande menée par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et le Centre universitaire de médecine générale et santé publique, les bâtiments dont les façades avaient été isolées sans mesures favorisant un bon renouvellement de l'air, présentent les concentrations les plus élevées de polluants. Les concentrations les plus basses ont été relevées dans les bâtiments dotés d'une ventilation mécanique, en majorité des bâtiments neufs. Les scientifiques supposent que les niveaux élevés de COV (composés organiques volatils) mesurés dans les immeubles construits entre 1950 et 1990, sont dus à certains matériaux de construction, à l'absence de ventilation mécanique et à l'absence de fuites d'air naturelles, « associée aux nouvelles conditions d'isolation, après rénovation énergétique ». En effet, sur 60 bâtiments rénovés étudiés, une tendance à l'augmentation de 20% du niveau de radon a été observée, par rapport aux mesures effectuées avant rénovation. La présence de garages et de caves sont des facteurs aggravants identifiés.

### Source :

> [www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2020/04/15/128734/qualite-air-interieur-attention-aux-concentrations-polluants-apres-renovation](http://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2020/04/15/128734/qualite-air-interieur-attention-aux-concentrations-polluants-apres-renovation)

## Une étude-action pour promouvoir un environnement intérieur sain dans l'habitat social à Strasbourg - 7 mai 2020

---

En 2018 et 2019, le Cerema Est, en partenariat avec l'ATMO Grand Est et l'APPA Grand Est (association pour la prévention de la pollution atmosphérique), a mené une étude-action de promotion d'un environnement intérieur sain dans les logements sociaux de Strasbourg. La démarche s'adressait aux résidents de ces logements et, plus largement, aux habitants des quartiers concernés.

Trois familles d'actions ont été menées : des actions de prise en charge à domicile (visites de Conseillers en Environnement Intérieur conventionnelles), des accompagnements de foyers ainsi que des actions de sensibilisation collective. Conclusion : outre la mise en exergue de problèmes récurrents d'humidité dans les logements et de défauts dans les systèmes de ventilation ou leur entretien, cette étude-action a permis de toucher un public généralement éloigné de la thématique de la qualité d'air intérieur. En effet, la population des quartiers de la politique de la ville n'est pas celle qui s'intéresse habituellement à cette problématique bien qu'elle soit concernée en premier lieu ; leur méconnaissance du sujet les rendant plus vulnérables au risque par des pratiques.

Source :

> [www.construction21.org/france/articles/fr/une-etude-action-pour-promouvoir-un-environnement-interieur-sain-dans-l-habitat-social-a-strasbourg.html](http://www.construction21.org/france/articles/fr/une-etude-action-pour-promouvoir-un-environnement-interieur-sain-dans-l-habitat-social-a-strasbourg.html)

/// SOMMAIRE ///

## /// AUTRES THÈMES ///

### Les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat pour sortir de la crise - 15 avril 2020

---

Alors que la pandémie de Covid-19 interroge sur l'impact environnemental et social d'une telle crise, la Convention Citoyenne pour le Climat a souhaité contribuer au débat sur la stratégie de sortie de crise. Le 10 avril, les 150 citoyens de la Convention ont adressé une partie de leurs travaux au Président de la République et au Gouvernement : 50 propositions pour un plan de relance socialement acceptable et écologiquement soutenable. Ces propositions sont organisées autour de quatre axes majeurs : rendre obligatoire la rénovation énergétique « globale » des bâtiments d'ici à 2040 ; lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols ; réinventer le modèle agricole ; et décarboner le secteur des transports.

Source :

> [www.architectes.org/actualites/les-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-pour-sortir-de-la-crise](http://www.architectes.org/actualites/les-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-pour-sortir-de-la-crise)

### Crise sanitaire : l'investissement dans les énergies renouvelables permettrait une relance durable - 20 avril 2020

---

L'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena) estime que « *la décarbonation du système énergétique peut soutenir la reprise économique à court-terme, tout en créant des sociétés et économies résilientes et inclusives* ». La décarbonation imaginée par l'Irena qui s'appuie sur cinq piliers technologiques, « *en particulier l'hydrogène vert et l'électrification de l'utilisation finale* », permettrait de réduire les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> d'au moins 70% d'ici 2050. Les économies réalisées seraient huit fois supérieures aux coûts de ces investissements bas carbone, compte tenu des conséquences positives sur la santé publique et l'environnement. Selon l'Irena, l'investissement nécessaire est d'environ 130 000 milliards de dollars ; un investissement dont les gains socio-économiques seraient massifs. Cet investissement permettrait non seulement de générer des gains sur le PIB mondial de l'ordre de 98 000 milliards de dollars d'ici 2050, mais également de quadrupler le nombre d'emplois dans les énergies renouvelables.

Source :

> [www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/04/20/128784/crise-sanitaire-investissement-dans-les-energies-renouvelables-permettrait-une-relance-durable](http://www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/04/20/128784/crise-sanitaire-investissement-dans-les-energies-renouvelables-permettrait-une-relance-durable)

### Le Réseau BIM des Territoires lance la 1<sup>re</sup> édition des BIM Green Awards - Mai 2020

---

Les BIM Green Awards visent à mettre en lumière des ouvrages durables exemplaires, situés en Belgique, en France ou au Luxembourg, pour lesquels le BIM a été utilisé (conception, construction et/ou exploitation). Les BIM Green Awards portent un triple objectif : montrer comment le numérique peut être pris en main par les équipes projet de terrain et contribuer à la construction de bâtiments, quartiers ou infrastructures plus durables ; les porter à la connaissance des professionnels du BTP/aménagement sur les territoires belge, français et luxembourgeois dans un premier temps, à l'échelle internationale dans un second, afin de leur fournir une source d'inspiration pour leurs futurs projets ; et contribuer à accélérer la transition numérique et écologique du secteur. Les candidats ont jusqu'au 15 juillet prochain pour se faire connaître !

Source :

> [www.construction21.org/france/static/bim-green-awards.html](http://www.construction21.org/france/static/bim-green-awards.html)

/// SOMMAIRE ///



## Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - BEN BTP  
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie  
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie  
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI  
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté  
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi  
Ville & Aménagement Durable

*Avec le soutien technique et financier de :*

